

NEWSLETTER N°2

LE PLAN D'ORIENTATION PASTORAL INTERCOMMUNAL (POPI)



crédit photo Ellen Teurlings

EDITO

Le Plan d'Orientation Pastoral Intercommunal (POPI) a pour objectif de développer et valoriser le pastoralisme sur le territoire du SIVOM du Pays de Vence et sur les communes de Bouyon, Gilette et Le Broc.

L'enjeu est de maintenir cette activité structurante, de préserver les milieux ouverts et de maintenir une biodiversité riche. Plus que jamais, notre devoir est de soutenir de manière adaptée les acteurs et les territoires concernés, notamment en favorisant le dialogue entre tous les usagers des espaces naturels.

En 2023, le SIVOM, en partenariat avec le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, a travaillé sur des solutions visant à mieux communiquer autour du pastoralisme. Cette année, Léonie Duret, en stage pour une durée de six mois, a rencontré les éleveurs du territoire, dans l'objectif de recenser leurs besoins et proposer des solutions de valorisation des circuits courts.

J'ai le grand plaisir de vous présenter aujourd'hui cette deuxième lettre d'information qui permettra, je l'espère, de fédérer tous les acteurs autour de ces projets, dans un souci de développement durable et responsable.

Régis LEBIGRE

Maire de Vence

Vice-Président de la Métropole Nice Côte d'Azur

Président du SIVOM du Pays de Vence



RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA CHARTE DU POPI

Le développement et la mise en valeur du pastoralisme

Un Plan d'Orientation Pastoral Intercommunal ou POPI, est une démarche de **coopération entre éleveurs et élus** pour dynamiser le pastoralisme à l'échelle d'un territoire. Il a pour objectif de permettre des actions concrètes visant à conforter, voire redéployer le pastoralisme dans le cadre d'enjeux territoriaux déterminés lors d'un diagnostic. L'objectif est aussi de **favoriser la connaissance et le dialogue** entre tous les usagers des espaces pastoraux.



Sur le secteur des Baous, le POPI a été engagé pour une meilleure adéquation des activités pastorales et de loisirs, en cohérence avec la création du Grand Parcours des Baous. Le POPI des Baous regroupe les communes de Bouyon, Coursegoules, Gattières, Gilette, Le Broc, Saint-Jeannet, Tourrettes-sur-Loup et Vence. Il s'intègre dans une démarche de soutien **de l'agriculture et du pastoralisme** et de prise en compte des enjeux autour de cette activité, indispensable pour une **alimentation locale, un maintien des paysages emblématiques et classés et une vie rurale dynamique**.

En 2021, le Centre d'Etude et de Réalisation Pastorales Alpes Méditerranée (CERPAM) a établi de manière concertée un diagnostic, pour caractériser le pastoralisme et mettre en évidence les enjeux présents sur le secteur des Baous. Ce diagnostic a permis l'élaboration d'une charte et d'un plan d'action visant à concrétiser les engagements des partenaires.

"Le pastoralisme, c'est l'ensemble des activités d'élevage valorisant par un pâturage extensif, les ressources fourragères spontanées des espaces naturels appelés communément parcours et alpages." CERPAM

Une charte et un plan d'actions

La charte du POPI présente des intentions et un engagement moral entre les élus et les éleveurs. Elle garantit la continuité de leur coopération autour de trois thématiques :

- la gestion des conditions d'exercice des activités agropastorales, à travers notamment l'amélioration des équipements et la promotion de produits pastoraux ;
- la gestion du multi-usage sur le territoire à travers des actions visant à améliorer la cohabitation entre les éleveurs et les autres usagers de l'espace pastoral, promouvoir le pastoralisme auprès du grand public ;

La réalisation des actions issues du diagnostic relève des différents acteurs locaux. Le comité de pilotage du POPI fixe les priorités et la poursuite de l'animation pour faciliter la mise en oeuvre des actions (mobilisation de financement, accompagnement des communes, etc.).



LE POPI EN ACTION

Des exemples parmi les actions réalisées en 2024

Action 31 : Promouvoir le pastoralisme dans les écoles

Durant l'année scolaire 2024-2025, des élèves des communes du POPI vont bénéficier du programme "Dans les pas d'un berger" proposé par le Parc des Préalpes d'Azur. A travers 3 séances en classe et en extérieur, à la rencontre d'un éleveur du territoire, les élèves vont découvrir le pastoralisme, son histoire et ses enjeux. Ils vont également produire une œuvre artistique présentée en groupe à la fin de l'année.



Actions 35 à 39 : Communiquer sur le pastoralisme auprès du grand public

Huit tables d'interprétations sur le Grand Parcours des Baous

La dernière des tables d'interprétation du Grand Parcours des Baous sera enfin installée en 2024, à Coursegoules ! En parallèle, les éco-compteurs mis en place par le Département et le SIVOM présentent les résultats suivants (pour la période de janvier 2024 à juin 2024) :

Saint-Jeannet - Le Baou : 63 956
Vence - Chemin des salles : 35 917

Bouyon : 5 095
Vence - Saint-Barnabé : 1 874



Rendez-vous du Parc : "rando pasto" le 18 mai 2024

Une quinzaine de personnes se sont réunies pour découvrir les spécificités du pastoralisme et ce qu'il est possible de faire avec la laine des brebis des Préalpes d'Azur.

La journée, qui a eu lieu à Coursegoules, a débuté par une balade à travers les paysages pastoraux, puis s'est poursuivie par une démonstration de tonte et enfin, un atelier de tissage de laine.



crédits photos : NiceWool



LE POPI EN ACTION

Actions en cours de réflexion

Le PNR a déposé le 12 juin dernier une demande de subvention pour la réalisation de panneaux et pictogrammes, à apposer le long du sentier du Grand Parcours des Baous. Nous organiserons des réunions de travail afin de faire valider aux interlocuteurs le choix des visuels.

Actions 18 à 21 : Mise en place de signalétiques pastorales



Exemple de pictogrammes du CRPGE 65

Mise en place de grands panneaux pour signaler l'entrée en zone pastorale.

Le choix du visuel sera discuté lors du prochain comité de pilotage qui aura lieu le 11 septembre 2024.

Actions 25 : Valoriser les produits du territoire

Ateliers de cuisine avec les produits locaux

A l'étude : la mise en place d'ateliers pour le grand public visant à mieux faire connaître les produits de nos éleveurs. L'objectif est d'apprendre à utiliser l'intégralité des morceaux de l'animal et de valoriser ainsi les circuits courts.

- A destination du grand public
- Intervention d'un(e) cuisinier(e) compétent dans l'utilisation et la valorisation des produits locaux dans leur intégralité



Le marché pour 8 personnes :

- 1 épaule d'agneau désossée par votre boucher
- 1 oignon et 1 gousse d'ail
- Persil, thym séché en feuilles
- 1 œuf
- 2 tranches de mie de pain trempées dans du lait.
- 100 grammes de chair à saucisse ou de petit salé haché fin
- Sel, poivre, Huile d'olive

L'épaule d'agneau farcie **L'espala d'agnèu farcida**

Préparation : 45 minutes

Cuisson : 60 minutes

Recette de Alex Benvenuto

-Faites revenir dans l'huile d'olive l'oignon et l'ail hachés assaisonnés de thym et de persil.

-Ajoutez la chair à saucisse émietlée dès que l'oignon prend couleur.

-Laissez cuire à feu moyen cinq à dix minutes. Mélangez cette farce avec la mie de pain trempée dans le lait et bien pressée à la main, ainsi qu'avec l'œuf battu. Salez et poivrez.

-Étalez l'épaule sur la planche et recouvrez-la de farce. Roulez-la sur elle-même et ficelez-la.

-Massez l'épaule reconstituée avec un mélange de feuilles de thym, de poivre et d'huile.

-Disposez-la dans un plat bien huilé. Cuisez votre épaule à four chaud (210°) pendant une heure en arrosant régulièrement avec le jus rendu.

-L'agneau rôti ne se sale qu'en fin de cuisson.





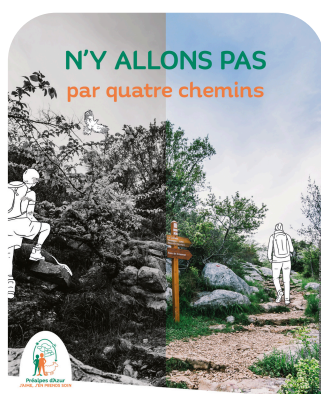
RAPPEL : SUPPORTS DE COMMUNICATION

Voici quelques outils à votre disposition

Un document des outils de communication a été diffusé aux services de communication des communes du POPI. Vous pouvez le demander si vous souhaitez y avoir accès.

La communication engageante du Parc

Des affiches en différent format et d'autres supports (dont cartes postales, posters, flyers) pour faire comprendre en un coup d'œil les bons gestes à adopter sur les espaces naturels : n'hésitez pas à transmettre cette information autour de vous avant la saison touristique !



Pour tout savoir sur la campagne "Les Préalpes d'Azur ? j'aime, j'en prends soin!" rendez-vous sur : <https://www.parc-prealpesdazur.fr/actualite/les-prealpes-dazur-jaime-jen-prends-soin/>

Des outils de l'Etat

La bande dessinée



Simple et pédagogique, elle permet de comprendre facilement les bons gestes à avoir face aux troupeaux et aux chiens de protection. Demandez-la au Parc ou à la DDTM 06.

"Mon expérience avec les chiens de protection"

Ce dispositif, déployé en Auvergne-Rhône-Alpes en 2019 puis dans les Alpes du Sud en 2021, a pour objectif de recenser les interactions positives et négatives liées à la présence de chiens de protection. Il comporte :

- [Un flyer de présentation et d'information](#)
- [Un questionnaire de retour d'expérience en ligne](#)
- [Un questionnaire de retour d'expérience à imprimer](#)

Plus d'information ici : <https://www.echoalp.com/experience-patous.html>

STAGE POPI 2024

Léonie Duret, en stage pour une durée de six mois, présente un premier bilan de son stage. Elle est à votre disposition pour d'éventuels compléments d'informations. Son stage est encadré par Isabelle Bonnet-Piron et Caroline Giorgi.



Rappel du stage : thème et objectifs

Valorisation des produits du pastoralisme et accompagnement à l'émergence d'outils de commercialisation.

Missions effectuées de mars à juillet 2024

Création de bases de données

- 52 producteurs dont 15 éleveurs
- initiatives de circuit court
- clubs et associations sportives du département
 - 165 dont 60 pratiquant la randonnée

Entretiens avec les éleveurs

- 9 éleveurs interrogés
- analyse du questionnaire disponible sur demande

Étude comparative

- les outils mis en place sur d'autres territoire
- à disposition des élus

Mise en relation avec les partenaires

- acteurs du PAT (Projet Alimentaire Territorial) pour à terme, collaborer sur les ateliers de cuisine



AGENDA : ON PARLE PASTORALISME !

22 septembre



Fête du Parc, PNR des Préalpes d'Azur

Le dimanche **22 septembre** de **10h à 18h**, le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur vous invite à la **Roque-en-Provence** et **Roquesteron** pour une journée riche en activités et rencontres !

CONTACTS UTILES

Parc naturel régional des Préalpes d'Azur
Caroline Giorgi
06 28 37 44 67
cgiorgi@pnr-prealpesdazur.fr

SIVOM du Pays de Vence
Isabelle Bonnet-Piron
04 93 58 40 11
ibonnetpiron@sivom-paysdevence.fr

SIVOM du Pays de Vence
Léonie Duret